MENT PAGNY LA BLANCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2021
055-215503970-20210408-DECO 2021 017-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21550397000059

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE COMMERCY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH (2)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021 055-215503970-20210408-DECO_2021_017-DE

31

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
· ·	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	0 01:4
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	22
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	23
A3.2 - Etalement des provisions	24
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	29
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	30
D - Arrêté et signatures	
	21

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

MENT PAGNY LA BLÆNCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Controle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

055-215503970-20210408-DECO_2021_017-DE

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **VUE D'ENSEMBLE**

055-215503970-20210408-DECO

EXPLOITATION						
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	42 067,86	44 343,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)			
T S	REPORTE (2)	2 275,14	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	44 343,00	44 343,00			
_	INVESTISSEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT					
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)					
0 T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT			
O T E R E	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	D'INVESTISSEMENT 25 040,98	D'INVESTISSEMENT 20 111,00			
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	D'INVESTISSEMENT 25 040,98	D'INVESTISSEMENT 20 111,00 +			
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	D'INVESTISSEMENT 25 040,98 + 0,00	D'INVESTISSEMENT 20 111,00 + 0,00			
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	D'INVESTISSEMENT 25 040,98 + 0,00 (si solde négatif)	D'INVESTISSEMENT 20 111,00 + 0,00 (si solde positif)			
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	D'INVESTISSEMENT 25 040,98 + 0,00 (si solde négatif) 0,00	D'INVESTISSEMENT 20 111,00 + 0,00 (si solde positif) 4 929,98			
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION	D'INVESTISSEMENT 25 040,98 + 0,00 (si solde négatif) 0,00	D'INVESTISSEMENT 20 111,00 + 0,00 (si solde positif) 4 929,98 =			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGEŢ SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 257,39	0,00	11 474,86	11 474,86	11 474,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 612,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	255,00	0,00	250,00	250,00	250,00
To	otal des dépenses de gestion des services	9 124,39	0,00	13 724,86	13 724,86	13 724,86
66	Charges financières	8 440,00	0,00	8 182,00	8 182,00	8 182,00
67	Charges exceptionnelles	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	17 614,39	0,00	21 956,86	21 956,86	21 956,86
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	20 111,00		20 111,00	20 111,00	20 111,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	20 111,00		20 111,00	20 111,00	20 111,00
	TOTAL	37 725,39	0,00	42 067,86	42 067,86	42 067,86

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 2 275,14 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 44 343,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 900,00	0,00	20 238,00	20 238,00	20 238,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes de gestion des services	24 400,00	0,00	31 738,00	31 738,00	31 738,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	24 400,00	0,00	31 738,00	31 738,00	31 738,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 605,00		12 605,00	12 605,00	12 605,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	12 605,00		12 605,00	12 605,00	12 605,00
	TOTAL	37 005,00	0,00	44 343,00	44 343,00	44 343,00

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 44 343,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 506,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	----------	---

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - BP - P2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021 055-215503970-20210408-DECO_2021_017-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGEŢ SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 929,55	0,00	6 071,98	6 071,98	6 071,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 929,55	0,00	6 071,98	6 071,98	6 071,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 107,00	0,00	6 364,00	6 364,00	6 364,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 107,00	0,00	6 364,00	6 364,00	6 364,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	11 036,55	0,00	12 435,98	12 435,98	12 435,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 605,00		12 605,00	12 605,00	12 605,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	12 605,00		12 605,00	12 605,00	12 605,00
	TOTAL	23 641,55	0,00	25 040,98	25 040,98	25 040,98

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 25 040,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 111,00		20 111,00	20 111,00	20 111,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	20 111,00		20 111,00	20 111,00	20 111,00
	TOTAL	20 111,00	0,00	20 111,00	20 111,00	20 111,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 4 929,98 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 25 040,98

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Contrôle de légalité

AUTOFINANCEMENT PREVISIQNIME Léception de l'AR: 15/04/2021

DÉGAGÉ PAR LA SEGEON DE 3970-20210408-DECO_2021_017-DE 506,00

FONCTIONNEMENT (8)

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

MENT PAGNY LA BLÆNCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

BALANCE GENERALE DU BUDGET

055-215503970-20210408-DECO-2021-017

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 474,86		11 474,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	250,00		250,00
66 67 68 69	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	8 182,00 50,00 0,00	0,00 0,00 20 111,00	8 182,00 50,00 20 111,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	21 956,86	20 111,00	42 067,86

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 2 275,14

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 44 343,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 605,00	12 605,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 364,00	0,00	6 364,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 071,98	0,00	6 071,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	12 435,98	12 605,00	25 040,98

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 040,98

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - BP - 25021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Contrôle de légalité

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 238,00		20 238,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	11 500,00		11 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	12 605,00	12 605,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	31 738,00	12 605,00	44 343,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 44 343,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 111,00	20 111,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	20 111,00	20 111,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 4 929,98 **AFFECTATION AUX COMPTES 106** 0,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 25 040,98

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEMENT PAGN LA BLANCH - BP - P2/021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgéta e955-215503970-20210408-DECO_2021_017-DE
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES 503070-20210408-DECO

Contrôle de légalité **A**1

Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) Chap / budget précédent (2) nouvelles (3) art (1) 11 474,86 011 Charges à caractère général (5) (6) 6 257,39 11 474,86 6061 Fournitures non stockables (eau, énergie 1 500,00 2 000,00 2 000,00 6068 Autres matières et fournitures 250,00 250,00 250,00 1 000,00 1 350.00 1 000.00 611 Sous-traitance générale 61521 Entretien, réparations bâtiments publics 3 157,39 0,00 0,00 8 224.86 61523 Entretien, réparations réseaux 0.00 8 224.86 012 Charges de personnel, frais assimilés 0.00 0.00 0.00 014 Atténuations de produits (7) 2 612,00 2 000,00 2 000,00 2 000,00 706129 Reverst redevance modernisat° agence eau 2 612.00 2 000.00 255,00 65 Autres charges de gestion courante 250,00 250,00 Créances éteintes 6542 255,00 250.00 250,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 9 124.39 13 724.86 13 724,86 = (011 + 012 + 014 + 65)8 440,00 8 182,00 66 8 182.00 Charges financières (b) (8) 8 440.00 66111 Intérêts réglés à l'échéance 8 182,00 8 182,00 67 Charges exceptionnelles (c) 50,00 50,00 50,00 673 Titres annulés (sur exercices antérieurs 50.00 50,00 50.00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 0.00 0.00 0.00 **TOTAL DES DEPENSES REELLES** 17 614,39 21 956,86 21 956,86 <u>= a + b + c + d + e + f</u> 023 Virement à la section d'investissement 0,00 0.00 0.00 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) <u> 20 111,00</u> 20 111,00 20 111,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 20 111.00 20 111.00 20 111.00 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 20 111.00 20 111.00 20 111.00 **D'INVESTISSEMENT** 043 Opérat° ordre intérieur de la section 0.00 0.00 0.00 <u>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</u> 20 111,00 <u>20 111,00</u> 20 111,00 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 37 725,39 42 067,86 42 067,86 (= Total des opérations réelles et d'ordre)

	•
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	2 275,14
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	44 343,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETIES 503970-20210408-DECC

Contrôle de légalité

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	17 900,00	20 238,00	20 238,00
70611 706121	Redevance d'assainissement collectif Redevance modernisation des réseaux	16 000,00 1 900,00	18 338,00 1 900,00	18 338,00 1 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	11 500,00	11 500,00
74	Subventions d'exploitation	6 500,00	11 500,00	11 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	24 400,00	31 738,00	31 738,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	24 400,00	31 738,00	31 738,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	12 605,00	12 605,00	12 605,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 605,00	12 605,00	12 605,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	12 605,00	12 605,00	12 605,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	37 005,00	44 343,00	44 343,00

	'
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	44 343,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES 3970-20210408-DECO

Contrôle de légalité <u>"В</u>1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 929,55	6 071,98	6 071,98
2156	Matériel spécifique d'exploitation	4 929,55	6 071,98	6 071,98
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 929,55	6 071,98	6 071,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 107,00	6 364,00	6 364,00
1641	Emprunts en euros	6 107,00	6 364,00	6 364,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 107,00	6 364,00	6 364,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	11 036,55	12 435,98	12 435,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	12 605,00	12 605,00	12 605,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	12 605,00	12 605,00	12 605,00
1391	Subventions d'équipement	12 605,00	12 605,00	12 605,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	12 605,00	12 605,00	12 605,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	23 641,55	25 040,98	25 040,98

	'
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 040,98
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES 3970-20210408-DECO

Contrôle de légalité **₽**2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	20 111,00	20 111,00	20 111,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	33,00	33,00	33,00
28158	Autres matériels, outillage technique	20 078,00	20 078,00	20 078,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	20 111,00	20 111,00	20 111,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	20 111,00	20 111,00	20 111,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	20 111,00	20 111,00	20 111,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	4 929,98
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 040,98

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEM	SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)	
III – VOTE DU BUDGET	Contrôle de légalité	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIP	Date de reception de l'Art. 13/04/2021]	

Cet état ne contient pas d'information.

BP 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contröle de légalité

Contröle de légalité

Date de réception de l'AR: 4\$/04/2021

055-215503970-20210408-DECO 2021 01**A1-2**

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					250 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					250 000,00									
Emprunt N°8646660	Caisse d'Epargne Lorraine	31/05/2010	2010-08-23	25/02/2011	250 000,00	F		4,220	4,220	Euros	Α	С		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					250 000,00									

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en print de presentation de l'AR: 15/04/2021
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- BP - 2021 RF
SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité

e en point de pour revieure de l'AR: 15/04/2021
055-215503970-20210408-DECO_2021_017-DE

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021

055-215503970-20210408-DECO_2021_017**-D**E

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
		Taux d'intérêt						Annuité de l'exercice				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		193 883,90					6 363,71	8 181,90	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		193 883,90					6 363,71	8 181,90	0,00	0,00
Emprunt N°8646660		0,00	A-1	193 883,90	19,13	F		0,000	6 363,71	8 181,90	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		193 883,90					6 363,71	8 181,90	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

P 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668. Contrôle de légalité (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Date de réception de l'AR: 15/04/2021 055-215503970-20210408-DECO_2021_017-DE

RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS 055-215503970-20210408-DECO 2021 (A71.54

ΙV

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	193 883,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'a 5 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/	₂₀₂₁ IV	
	055-215503970-20210408-DECO_202	1_017-DE	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSE	MENTS	A2	

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2008-04-10
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux assainissement	55	10/04/2008
L	Pompes appareils électomécaniques	10	10/04/2008
L	Organe de régulation	7	10/04/2008
L	Bâtiments durables	50	10/04/2008
L	Bâtiments légers	10	10/04/2008
L	Aménagement et agencement bâtiments	15	10/04/2008
L	Mobilier de bureau	10	10/04/2008
L	Matériel informatique	5	10/04/2008
L	Installation traitement de l'eau	10	10/04/2008

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEMENT PAGN	Y LA BLANCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY	(MEUSE)	
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/	₂₀₂₁ IV	
ELEMENTS DU BILAN	055-215503970-20210408-DECO_202	l li	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATI	ONS	A3.1	

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSE	MENT PAGNY LA BLÆNCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2021	V
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	055-215503970-20210408-DECO_2021_017-DE	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSE	MENT PAGNY LA BLÆNCH - BP - 2021
	SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

			<u> </u>
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité	14	1
IV - ANNEXES	Date de réception de l'AR: 15/04/202	1	
ELEMENTS DU BILAN	055-215503970-20210408-DECO_2021_0	17-DE	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – D	EPENSES	A4	<i>l</i> .1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		18 969,00	I 18 969,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	6 364,00	6 364,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 364,00	6 364,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	12 605,00	12 605,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	12 605,00	12 605,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	18 969,00	0,00	0,00	18 969,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

RESSOURCES PROPRES

RECETTES

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES -

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 111,00	III 20 111,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	20 111,00	20 111,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28156	Matériel spécifique d'exploitation	33,00	33,00
28158	Autres matériels, outillage technique	20 078,00	20 078,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	20 111,00	0,00	4 929,98	0,00	25 040,98

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	18 969,00
Ressources propres disponibles	IV	25 040,98
Solde	V = IV - II (6)	6 071,98

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

P 2021 RF SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

Date de réception de l'AR: 15/04/2021 055-215503970-20210408-DEC@2021_017-DE

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	_	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année c

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

RF 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021 70-20210408-DEC

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLÆNCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

IV — ANNEXES

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 15/04/2021

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS 055-215503970-20210408-DECO 2021 017-DE

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT C .2

EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

SERVICE ASSAINISSEMENT PAGNY LA BLANCH - SERVICE ASSAINISSEMENT PAGN	' LA BLANCH - BP - 12021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)	
IV – ANNEXES	Contrôle de légalité	V
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BU		3

00 LIOTE DEG	0ED\/0E0\\\		NI BUIDAET ANNIEVE
- C3 – LISTE DES	SERVICES INDIVIL	DUALISES DANS U	IN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service individualisé	Service des Eaux de PLBC		-		SPIC	Non

MENT PAGNY LA BLAÑCH - BP - 2021 SOUS PREFECTURE DE COMMERCY (MEUSE)

 IV - ANNEXES
 Contrôle de légalité
 IV

 ARRETE ET SIGNATURES
 Date de réception de l'AR: 15/04/2021
 ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 29/03/2021

Présenté par (1) Daniel ROUVENACH, A PAGNY LA BLANCHE COTE le 08/04/2021 (1) Daniel ROUVENACH,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A PAGNY LA BLANCHE COTE, le 08/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BOCCIARELLI Michèle	
CHRETIEN Fabien	
CORMORECHE Didier	
DEWULF Marie-Françoise	
DOUAY Vincent	
MARTIN ALONSO Santiago	
PRUD'HOMME Marie-José	
ROUVENACH Daniel	
ROUVENACH Gaël	
THIRY Michaël	

Certifié exécutoire par (1) Daniel ROUVENACH, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2021, et de la publication le 08/04/2021

A PAGNY LA BLANCHE COTE, le 08/04/2021

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.